

Les Souvenirs Politiques
DE L'HONORABLE CHS LANGELIER
ET LE PREMIER CARDINAL CANADIEN

o
(Suite.)

« Lorsque, au commencement de l'automne 1885, écrit l'abbé H.-R. Casgrain, j'eus annoncé ma détermination de faire un voyage à Rome, M. le grand vicaire C. Legaré... me dit : « Pourquoi ne profiteriez-vous pas de cette occasion pour obtenir le titre de cardinal à notre Archevêque... à qui vous êtes dévoué ? — Bien volontiers lui répartis-je, mais quels sont les meilleurs moyens à prendre ?

« Alors nous convinmes de nous adresser au Gouverneur Général, Lord Lansdowne, par l'intermédiaire d'un des ministres canadiens, pour obtenir de ce gouverneur qu'il demandât à la Reine d'écrire au Souverain Pontife, comme nous savions qu'Elle l'avait déjà fait pour le cardinal Howard.

« Il faut dire avant d'aller plus loin que l'idée de la création d'un cardinal au Canada date déjà de quelque temps. Le maire de Québec, M. François Langelier, avait fait une demande à Rome, ainsi que Nos Seigneurs les Évêques A. Racine, de Sherbrooke, Z. Moreau, de Saint-Hyacinthe, D. Racine, de Chicoutimi, et E. Gravel, de Nicolet.

« Les journaux du Canada et des Etats-Unis avaient prématurément annoncé cette nouvelle à plusieurs reprises. On avait été même jusqu'à dire que le cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, était favorable à ce projet. Un de ces journaux étant tombé sous ses yeux, le cardinal en fut fort offensé, au point d'envoyer une note à l'un des journaux de Rome pour contredire cette assertion. »

Certes, Son Eminence avait la plus haute estime pour Mgr Taschereau qu'il connaissait depuis longtemps, mais on comprend qu'il n'aimait pas à voir les journaux publier ainsi son nom et sa manière de voir, lorsque le Souverain Pontife n'avait encore pris aucune décision sur l'opportunité de créer un cardinal à Québec.

« Je m'ouvris secrètement, dit l'abbé Casgrain, à l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Education, et le priai de profiter d'un voyage qu'il était sur le point de faire à Ottawa, pour